

# Conseil des gouverneurs

GOV/INF/2021/47

15 décembre 2021

Français  
Original : anglais

## Vérification et contrôle en République islamique d'Iran à la lumière de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU

### *Rapport du Directeur général*

1. Le présent rapport du Directeur général adressé au Conseil des gouverneurs et, parallèlement, au Conseil de sécurité de l'ONU (Conseil de sécurité) porte sur la mise en œuvre par la République islamique d'Iran (Iran) des engagements en matière nucléaire pris dans le cadre du Plan d'action global commun (PAGC). Il fait le point sur les événements concernant le matériel de contrôle et de surveillance de l'Agence en Iran et d'autres questions de garanties depuis les précédents rapports trimestriels du Directeur général<sup>1</sup>.
2. Comme convenu dans la déclaration commune du 12 septembre 2021<sup>2</sup>, le Directeur général a tenu des réunions à Téhéran le 23 novembre 2021 avec le Vice-Président de l'Iran et Chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), S.E. Mohammad Eslami, et le Ministre des affaires étrangères de l'Iran, S.E. Hossein Amir-Abdollahian. Le Directeur général a indiqué dans sa déclaration du 24 novembre 2021 au Conseil des gouverneurs que ces discussions n'avaient pas été concluantes<sup>3</sup>.
3. À l'issue d'autres consultations constructives entre le Directeur général et le Vice-Président de l'Iran et Chef de l'OIEA, le 15 décembre 2021, il a été convenu ce qui suit :
  - L'Agence et l'Iran continueront de travailler aux questions de garanties en suspens dans le but de les résoudre. À cette fin, l'Iran et l'Agence procéderont à une série d'échanges d'informations et d'évaluations, notamment dans le cadre de réunion d'experts.
  - L'Agence mettra un exemplaire de caméra et les informations techniques afférentes à la disposition de l'Iran afin que ses responsables de la sécurité et du système judiciaire puissent l'analyser en présence des inspecteurs de l'Agence, le 19 décembre 2021.

<sup>1</sup> Documents GOV/2021/51 et GOV/2021/52.

<sup>2</sup> Document GOV/INF/2021/42, annexe.

<sup>3</sup> [Déclaration liminaire du Directeur général de l'AIEA au Conseil des gouverneurs | AIEA](#)

- L'Agence réinstallera des caméras pour remplacer celles enlevées de l'atelier de Karaj et procédera à d'autres activités techniques afférentes avant la fin de décembre 2021, à une date convenue entre l'Agence et l'Iran.
4. Le Directeur général continuera de faire rapport selon qu'il convient.